Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier des Heurteaux

ouverte à la population le 14 octobre 2021 à 19h

La séance est ouverte par M le Maire qui introduit l'action de la ville depuis la période covid.

Jean-Marc WACHOWIAK prend alors la parole pour se présenter. Nouvellement élu sur la mandature 2020, il sera en charge des conseils de quartiers. Il n'a pas eu l'occasion de se présenter aux conseils de quartiers en raison de la COVID. Habitant du quartier De Lattre / République, il est lui-même issu des conseils de quartier de la précédente mandature.

Hocine ZOUAOUI, adjoint au maire à la démocratie locale et au commerce, prend ensuite la parole pour faire un appel aux volontaires afin de renouveler les membres du conseil de quartiers. Les « anciens » étant à nouveau les bienvenus évidemment.

Un PowerPoint avec les principales actions sur le quartier, la plupart à l'initiative des conseils de quartiers est présenté.

Hocine Zouaoui donne ensuite la parole à la salle.

Voici les points abordés :

- Un habitant demande s'il est possible d'avoir un rétroplanning de ce qui va se faire dans le quartier. Ainsi, les habitants sauront ce qui va se faire dans leur quartier.
 - M. le Maire répond que c'est possible de planifier, même si régulièrement les plannings peuvent légèrement s'étaler dans le temps.
 - Il va y avoir des travaux notamment chemin de la grande voirie.
 - Le maire demande à ce qu'il y ait une communication.
- Une habitante se questionne sur la rue du Docteur d'Halluin à savoir si les plantations du petit carré sont publiques ou privées.
 - M. le Maire répond que ce petit entretien est assez onéreux et qu'il est souhaitable que chacun puisse entretenir son trottoir.
- Un riverain évoque maintenant la rue Cavallo Peduzzi. Selon lui, des arbres dépassent sur toute la longueur de la rue et personne ne fait rien
 - Sur cette voie, il n'y a pas d'arbre communal. M. Ruffin, directeur de la voirie de la ville de Lagny-sur-Marne va prendre contact avec ENEDIS pour qu'ils voient avec les propriétaires pour l'entretien de leurs arbres.
- Un habitant pose la question du nombre de personnes dans les conseils de quartier ?
 - Hocine Zouaoui lui répond que la charte prévoyait 25 personnes max, mais il faut continuer à chercher et à mettre du sang neuf. On peut envisager de déroger aux 25.
- Un habitant reprend la parole pour évoquer le bas de la rue des anémones. Serait-il possible de mettre un panneau de vigilance sur la vitesse ? Car les gens roulent trop vite.
 - Hocine Zouaoui précise qu'un miroir a été installé, mais en souligne les limites (buée, brume...). Aujourd'hui, on accepte plus le 30 km/h.
- Une habitante rebondit et dit que selon elle lorsqu'une portion est ralentie à 30 km/h, à chaque fois qu'elle respecte, elle se fait klaxonner et doubler.
 - Hocine Zouaoui voit bien le lieu menant à Thorigny à 30 km/h et confirme qu'il apparaît compliqué de respecter cette limitation mais il le faut.
- Une dame indique que le miroir de la rue des Sources est mal orienté.

- Hocine Zouaoui précise que les services techniques iront sur place pour voir quelle orientation lui donner.
- La vice-présidente du club des anciens, également conseillère de quartier, nous fait part de l'information qui placerait Lagny comme une dans la laquelle il est difficile de circuler en bus selon le site Viabus, notamment en raison des nombreux ralentisseurs.
 - Hocine Zouaoui évoque le côté historique de cet état de fait. Il souligne qu'il y a peu de choix notamment dans la pose de plots car il faut protéger les piétons. Il est difficile de trouver le bon ajustement.
- Un habitant demande la parole pour aborder le stationnement rue des chrysanthèmes avec des voitures garées sur les deux trottoirs. Il suggère un sens unique et un stationnement alterné.
 - Hocine Zouaoui rappelle que la circulation a été retravaillée dans ce secteur après concertation, initiée par le conseil de quartier, non sans débat.
- L'habitant rebondit sur la situation de la rue Blériot et la difficulté de visibilité lorsque l'on arrive au stop en raison du stationnement des véhicules.
 - Hocine Zouaoui dit qu'un miroir va être installé à cet endroit. Cependant, supprimer du stationnement dans un secteur déjà tendu à ce niveau n'est pas la bonne solution. La police municipale ajoute même que supprimer un côté de stationnement va provoquer de fait une accélération des véhicules dans la rue.
- Un habitant demande l'installation d'une boite à livres au niveau des 3 tilleuls, il se dit prêt à l'installer lui-même.
 - Hocine Zouaoui propose également d'y mettre un banc ce qui ne reçoit pas
 l'approbation de la salle. Le sujet sera rediscuté au prochain conseil de quartier.
- Un riverain de la rue des Bleuets manifeste son mécontentement face à une nouvelle coupure d'électricité sans être informé au préalable, la 2^e fois en 3 mois.
 - Bruno Rybka, conseiller municipal, précise que les informations étaient sur le site d'ENEDIS et qu'il est possible de renseigner ses coordonnées pour recevoir des infos du fournisseur.
 - Patrick Jahier, adjoint au Maire, explique que lors du dernier conseil municipal, et la convention dans le cadre de la gestion de crise qui lie maintenant la commune et ENEDIS qui accompagnera la ville sur la communication. L'occasion pour la ville de Lagny de relancer les autres concessionnaires pour mettre en place un système similaire.
- La question des herbes folles et de leur entretien peut entrainer d'autres nuisances comme le jet de papier selon le riverain de la rue des Bleuets.
 - Patrick Jahier précise qu'une organisation se met actuellement en place sur la pousse des herbes. Après le premier confinement, les équipes des services techniques ont tout remis au propre pendant trois semaines. Une entreprise passe trois fois par an sur les pieds d'arbres, sur les tontes et les désherbages.
 - Hocine Zouaoui propose de réaliser une action collective en fin d'été/ début automne, pour que chacun se saisisse du sujet.
- Le même riverain évoque aussi l'entretien des haies qui dépassent sur la voie publique et doivent être entretenues par les propriétaires.
 - La police municipale confirme et indique que 30 mises en demeure sont faites en moyenne chaque année.
- Un nouvel habitant du quartier au chemin perdu évoque lui aussi le sujet des haies non coupées mais également les nids de poule et la problématique du dépose-minute de l'école Saint-Laurent avec le trafic de circulation très dense aux heures de l'établissement.
 - Hocine Zouaoui invite ce nouvel habitant à rejoindre le conseil de quartier pour partager des réflexions communes. Il préconise également d'organiser une réunion de riverains spécifique pour ces sujets.

- Une dame demande la parole pour savoir pourquoi le chemin qui mène à la chapelle Saint-Michel est fermée par une chaine et des barrières.
 - Hocine Zouaoui répond que ce n'est pas la ville qui a installé ce dispositif mais l'église.
- Un habitant prend la parole pour évoquer la collecte des ordures ménagères. Il trouve que que le passage pour le verre à tous les 15 jours n'est pas adapté. A contrario, vu la taille des bacs pour le tri sélectif, il trouve que 3 passages par semaine c'est trop. Il signale enfin que les rippeurs laissent les poubelles n'importe où sur le trottoir
 - Patrick Jahier indique qu'une étude sera faite pour supprimer un ramassage du bac grenat (OM) et d'ajouter un ramassage pour le bac jaune (tri). Patrick Jahier indique aussi saisir le SIETREM sur ces questions.